



## DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AU CGM DU NF DTU 31.1 et 51.3 ET NOTAMMENT AUX CARACTERISTIQUES CI-DESSOUS

### 1 - Revêtement de sol :

**Parquet:** parquet contrecollé ou massif conforme au NF DTU 51.2 (pose collée) ou au NF DTU 51.1 (pose clouée) ou au NF DTU 51.11 (pose flottante)

**Revêtement de sol souple:** de type PVC ou textile conforme au NF DTU 53.12

### 2 - Chape :

**Chape humide flottante:** chape sous AT pour support bois, chape pour support bois selon Recommandations Professionnelles RAGE "chapes et dalles sur plancher bois", de 50mm d'épaisseur sur sous couche acoustique mince (SCAM inférieure à 5mm)

**Chape sèche flottante:** selon DTU 51.3 ou système sous AT ou DTA comportant 1 ou 2 plaques sur isolant à base fibrée

**3 - Panneau à base de bois :** Conforme au DTU 51.3 - Contreplaqué à usage structurel (marquage S) type 2 et 3, lamibois, panneaux de particules, OSB 3

**4 - Solivage :** Conforme au NF DTU 31.1, Bois massif ou BMA ou poutres en I, bois classés mécaniquement, compatible classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010)

**5 - Isolant :** souple ou semi-rigide

**6 - Ossature métalliques support de plaque de plâtre :** conforme au NF DTU 25.41

**7 - Parement de plafond intérieur :** 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à

Nécessité de mettre en oeuvre un pare-vapeur

Local au dessus du plancher	Local en dessous du plancher	Nécessité pare-vapeur
Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Non nécessaire
Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Local chauffé en permanence - unité de vie 2	Non nécessaire
Local chauffé en permanence	Local non chauffé en permanence	Pare-vapeur côté local chauffé
Local non chauffé en permanence	Local chauffé en permanence	Pare vapeur côté local chauffé
Risque de local situé au dernier niveau du bâtiment et non chauffé en période froide	Local chauffé	Pare-vapeur en sous-face du plancher
Local chauffé	Risque de local non chauffé en période froide	Non nécessaire
Local non chauffé en permanence	Local non chauffé en permanence	Non nécessaire
Local destination A	Local destination B (autre que A)	Présence de pare-vapeur indiqué dans les DPM

## PLANCHER INTERMEDIAIRE TYPE 1: Solivage bois

10/02/2023

PI01-01

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

[www.catalogue-construction-bois.fr](http://www.catalogue-construction-bois.fr)